

Cavalier(ère) accompli(e) vous aimez la perspective de :

- Enseigner les techniques équestres à des individus ou à des groupes d'âges différents
- Effectuer un travail physique et sportif
- Travailler en plein air par tous les temps

Alors ce métier est peut-être fait pour vous...



**Mai
2015**

MONITEUR D'ÉQUITATION

Juché sur sa monture ou debout au milieu du manège, le moniteur hippique enseigne les rudiments de l'équitation aux élèves de son club. Un professionnel responsable, doublé d'un bon animateur.

Nature du travail

Manier les rênes et la cravache, avoir une bonne assise sur sa selle, évoluer à différentes vitesses (pas, trot, galop) et franchir un obstacle : voilà les techniques équestres que le moniteur d'équitation est chargé d'enseigner à des cavaliers de tous âges et tous niveaux. L'équitation étant le plus souvent un sport loisir, le moniteur d'équitation doit jouer le rôle d'animateur du club. Il contribue également à l'organisation de spectacles et de compétitions. Une grande partie de ses journées est pleinement consacrée au soin des chevaux. Il veille au bon entretien des box et à la propreté du centre, et assure les tâches administratives inhérente à sa fonction.

Compétences requises

Le moniteur hippique possède des qualités pédagogiques pour expliquer, corriger et faire progresser l'élève. Vigilance et réactivité : deux maîtres mots qui guident le quotidien du moniteur d'équitation, qui est responsable des cavaliers et de leurs montures. Pour maintenir l'ordre ou encadrer un groupe,

le moniteur doit faire preuve d'une certaine autorité. Savoir éviter les incidents, limiter les prises de risques et intervenir en cas d'accident, font partie des compétences professionnelles qui lui sont demandées.

Lieux d'exercice

Exerçant dans un club, une association ou un centre hippique, le moniteur d'équitation bénéficie, normalement, d'horaires réguliers. Si son club est situé dans un site touristique, il sera très occupé, voire débordé, pendant les week-ends et les vacances scolaires. L'équitation est avant tout une activité de plein air qui se pratique par tous les temps, sauf si cela représente un danger pour le cavalier ou le cheval.

Intégrer le marché du travail

Avec l'expérience, le moniteur d'équitation peut se former au DEJEPS, diplôme de niveau III permettant de devenir entraîneur d'équitation. Après au moins 2 ans d'expérience, le moniteur d'équitation peut devenir instructeur ou entraîneur expert. En ligne de mire : la préparation des cavaliers confirmés aux épreuves officielles des 3 disciplines (dressage, concours complet et saut d'obstacle) et la formation des futurs moniteurs.

<u>Statistiques emploi Alsace</u>	<u>Employeurs</u>	<u>Formation</u>	<u>Evolution de carrière</u>
<ul style="list-style-type: none"> - 1030 emplois directs - 56 entraîneurs de chevaux - 105 licenciés en moyenne par établissement - 3ème place nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Hippodromes - Centres équestres - Centres d'équitation - Centres hippiques - Centres de tourisme équestre - Centres de vacances 	<ul style="list-style-type: none"> - BPJEPS spécialité activités équestres, mention équitation - DEJEPS Perfectionnement sportif mention dressage, concours de saut d'obstacles, concours complet d'équitation, polo. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignant responsable pédagogique - Instructeur - Eleveur - Commerciale équestre (chevaux + équipements)

Formation en Alsace

Un seul diplôme donne accès au titre de moniteur d'équitation : le **BPJEPS** (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), **spécialité activités équestres mention équitation** de préférence (ex-brevet d'État d'éducateur sportif, BEES 1^{er} degré de la spécialité).

On peut accéder aux tests de sélection à 17 ans révolus, avec le niveau BEP au minimum (mais la majorité des stagiaires sont bacheliers).

L'accès au BPJEPS se fait d'autre part avec :

- le galop 7
- une convention signée avec un centre équestre agréé par le CFPPA (le formateur donne la liste) ;
- le diplôme de Prévention et Secours Civiques de classe 1 (PSC1) ;
- un certificat de non contre-indication à la pratique et l'enseignement des activités équestres (- de 3 mois)
- et la réussite aux tests de sélection.

La mention la plus courante du BPJEPS spécialité activités équestres est la mention **équitation**, mais il existe d'autres mentions qui sont également proposées en Alsace (Mention attelage ; équitation western ; tourisme équestre) et hors Alsace (équitation de tradition et de travail).

BPJEPS spécialité Activités équestres

4 mentions au choix : équitation, tourisme équestre, western, attelage. UCA (unité capitalisable choisie par le CFA) : Economie et Gestion d'un centre équestre.

> CFPPA d'Obernai
44 Bd de l'Europe – BP 203
67212 OBERNAI Cedex
Tél : 03 88 49 99 29
cfppa.obernai@educagri.fr
www.cfppa-obernai.epl67.fr

Durée :

- 1 an si l'on a un allègement du fait d'UC validées par le diplôme précédemment acquis (ex : le bac CGEA)
- 2 ans si le parcours est complet sans validation d'UC

Modalités de scolarité : formation en alternance (1 jour à 2 jours par semaine au CFPPA en fonction de la durée d'études).

Financement de la formation selon votre statut :

- contrat d'apprentissage (pour les jeunes de moins de 26 ans, dérogation possible)
- contrat de professionnalisation
- CIF ou autres....
- Financement personnel

Pour entrer en formation BPJEPS Activités Equestres par le biais d'un contrat d'apprentissage, contacter:

> FORM'AS - CFA des Métiers de l'Animation et du Sport en Alsace
4 rue Jean Mentelin
67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 26 94 70
www.form-as.fr
contact@form-as.fr

Pour évoluer

DEJEPS perfectionnement sportif

Le DEJEPS spécialité «Perfectionnement Sportif» comporte 4 mentions :

- Dressage
- Concours de saut d'obstacles
- Concours complet d'équitation
- Polo

Ce diplôme mène à des activités d'enseignement, d'entraînement, de coordination de projets,...

Modalités de scolarité : apprentissage ou formation continue.

Pré-requis :

- CSO : Parcours niveau 1,15 ou 5 classements Am 2 GP
- CCE : Reprise dressage et cross niveau amateur 2 GP ou 3 classements en Am 2
- Dressage : Test amateur 3 GP ou 3 classements Am 3 préliminaire
- Test pédagogique

Durée : 2 ans (alternance) ou 14 mois (formation continue)

> Ecole nationale Professionnelle des haras (Normandie)

Les Ecuries du Bois
61310 LE PIN AU HARAS
Tél. : 02 33 12 12 10
hn.formatio@ifce.fr
Mentions Dressage, CCE et CSO.

> Ecole Nationale d'Equitation

BP 207 - Terrefort
49411 SAUMUR Cedex
Tél. : 02 41 53 50 50
www.cadrenoir.fr
Mentions Dressage, CCE et CSO.

> Lycée Agricole Mancy

410 Montée Gauthier Villars
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél. : 03 84 47 16 77

www.lons-mancy.fr

Mention Concours de saut d'obstacles

Liste non exhaustive ...

En savoir plus

FFE - Fédération française d'équitation
www.ffe.com

GHN - Groupement hippique national
www.ghn.com.fr

CPNE-EE - Commission paritaire nationale de l'emploi des entreprises équestres
www.cpne-ee.org

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
(Rubrique emplois et métiers)
www.sports.gouv.fr

Comité Régional d'Equitation d'Alsace
www.crealsace.com/html/index.php

Témoignage d'Arnaud Thiebault
Maître de manège en Alsace
www.arnaud-thiebault.com/html/presentation.html

Site des éleveurs alsaciens
www.chevaux-alsace.com

Fiche métier selon code Rome du Pôle Emploi :
G 1201 Animation d'activités culturelles et ludiques

www.equiresources.fr
Infos sur les métiers et les formations de la filière équine du CAP au Bac + 5.

Structure issue d'un partenariat entre le Pôle de compétitivité filière équine, le Pôle emploi, le Conseil Régional de Basse-Normandie et les Haras nationaux. **Conseils sur mesure** (ex. recherche de **stage** et d'**emploi**).